RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CIC Est

CIC BELFORT J JAURES
114 AVENUE JEAN JAURES 90000 BELFORT
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ 33104@cic.fr BIC : [redacted]

# Création de société civile
# Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
BANQUE CIC EST CIC BELFORT J JAURES 114 AVENUE JEAN JAURES 90000 BELFORT déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

SOARES ANTONIO, gérant de la société AMS , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : SOARES ANTONIO
Nombre de parts : 50 Montant versé : 50 €

- Associé : SORAES MAUD
Nombre de parts : 50 Montant versé : 50 €

En conséquence, sur demande de SOARES ANTONIO, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

CLAIRE BRUN
Chargé d'affaires professionnels

[redacted]

JST16